



Commune de VEZELS-ROUSSY  
20 route des Vallées  
15130 VEZELS-ROUSSY

Envoyé en préfecture le 07/11/2025

Reçu en préfecture le 07/11/2025

Publié le

ID : 015-211502570-20251106-DEL\_2025\_20-DE

Département

CANTAL

Arrondissement

AURILLAC

Canton

VIC-SUR-GERE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VEZELS-ROUSSY

### Séance du 06 Novembre 2025

#### Délibération n° DEL\_2025\_20

Nombre de conseillers :

En exercice : 11

Présents : 10

Votants : 10

L'an deux mille vingt-cinq, le six du mois de novembre, le Conseil Municipal de la commune de Vezels-Roussy dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la salle de réunion de la mairie 20 route des Vallées 15130 Vezels-Roussy, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc TOURLAN, Maire.

Date de la convocation du Conseil : 27 octobre 2025

Présent(s) : BOLLAERT Maryse, CAPREDON Jean-Baptiste, LAMOUROUX Alain, PEGORIER Jean-Luc, ROUMANIOL Jacques, TOURLAN Jean-Luc, VIGNES Sylvie, PEPIN Monique, PRADAL Stéphanie, LESCURE Céline

Absent(s) : MAX Pablo,

Secrétaire de Séance : ROUMANIOL Jacques

Objet de la délibération : ADOPTION RAPPORT sur le PRIX et la QUALITE des SERVICES PUBLICS d'EAU et d'ASSAINISSEMENT 2024

#### DELIBERATION

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que le Code Général des Collectivités Territoriales impose par ses articles D.2224-1 à D2224-5 de réaliser un rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'alimentation en eau potable, d'assainissement collectif ou d'assainissement non collectif.

Ce rapport établi par la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac « Aurillac Agglo » dont la commune de Vezels-Roussy est membre doit être présenté au conseil municipal et faire l'objet d'une délibération.

Ce rapport est public et permet d'informer les usagers du service dont la gestion est confiée à Aurillac AGGLO

## DECISION

Après présentation de ce rapport, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents :  
ADOPTE le rapport sur le prix et la qualité des services publics de l'eau et de l'assainissement 2024

Pour : 10  
Contre : 0  
Abstention : 0

**Emis et rendu exécutoire le : 06/11/2025**  
**Reçu en préfecture le : 07/11/2025**  
**Publié ou notifié le : 10/11/2025**

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :

En Mairie le 06/11/2025

Le Maire  
Jean-Luc TOURLAN



Le secrétaire de séance  
Jacques ROUMANIOL

